

Présents :

Le Président : M. François de MAZIÈRES

Les Vice-présidents :

Mme Anne PELLETIER - LE BARBIER, M. Luc WATTELLE, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Pascal THEVENOT, M. Olivier LEBRUN.

Les autres membres du Bureau :

M. Patrick CHARLES,
M. Arnaud HOURDIN.

Sont excusés :

Les Vice-présidents :

M. Claude JAMATI, représenté par Mme Stéphanie BANCAL,
M. Philippe BENASSAYA,
M. Richard RIVAUD, représenté par M. Alain SANSON,
Mme Caroline DOUCERAIN.

Les autres membres du Bureau :

M. Patrice PANNETIER.

Nombre de membres du Bureau : 19

Nombre de membres présents : 14

**OBJET : Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert relative à la collecte des déchets diffus spécifiques au sein des déchèteries intercommunales fixes et mobiles ainsi que des centres techniques municipaux des communes adhérentes de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.
Approbation du dossier de consultation des entreprises.**

Le Bureau, légalement réuni le 19 octobre 2017 sous la présidence de M. François de MAZIÈRES,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 5211-10 ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment ses articles 25-I.1, 66, 67 et 68 relatifs aux procédures d'appels d'offres, ainsi que l'article 22 relatif à la procédure adaptée dite des « petits lots » ;

Vu la délibération n°2016-06-25, en date du 27 juin 2016 portant actualisation et consolidation des délégations de compétences du Conseil communautaire au Bureau communautaire en matière de marchés publics qui excèdent les seuils européens mentionnés à l'article 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, quel que soit leur procédure de passation ainsi que les avenants s'y rapportant ;

La Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, au titre de sa compétence environnement, a en charge la collecte et le traitement des déchets diffus spécifiques (déchets

toxiques) de son territoire. Le marché actuel arrivant à échéance au 30 avril 2018, il convient de lancer une nouvelle consultation afin d'assurer la continuité du service public.

Le marché proposé est alloté et découpé en tranches comme suit :

- **Lot 1** : Collecte des déchets diffus spécifiques au sein des déchèteries intercommunales fixes et mobiles ainsi que des centres techniques municipaux des communes adhérentes à la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.
Tranche optionnelle: Collecte des déchets diffus spécifiques sur la déchèterie intercommunale de Buc.
- **Lot 2** : Traitement des déchets diffus spécifiques issus des déchèteries intercommunales fixes et mobiles ainsi que des centres techniques municipaux des communes adhérentes à la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.
Tranche optionnelle: traitement des déchets spécifiques issus de la déchèterie intercommunale de Buc.
- **Lot 3** : Collecte et traitement des huiles de vidange usagées issues des déchèteries intercommunales fixes et des services techniques municipaux.
- **Lot 4** : Collecte et traitement des pneus usagés (hors filière Aliapur) issus des déchèteries intercommunales fixes de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

La consultation est passée par un appel d'offres ouvert en application des articles 25-I.1, 66, 67 et 68 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Les lots n°3 et 4 font l'objet d'une procédure distincte passée sous forme de procédure adaptée (dite des "petits lots") en application de l'article 22 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande avec minimum et sans fourchette de prix maximum, en application de l'article 78 - I alinéa 3 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

La fourchette des commandes pour les différents lots sur la durée totale du marché est la suivante:

- Lot 1 : 400 000 € HT de commandes minimum et sans fourchette de prix maximum pour la durée totale du marché.
- Lot 2 : 150 000 € HT de commandes minimum et sans fourchette de prix maximum pour la durée totale du marché.
- Lot 3 : dépenses comprises entre 2 000 € HT et 12 000 € HT pour la durée totale du marché*.
- Lot 4 : dépenses comprises entre 3 000 € HT et 12 000 € HT pour la durée totale du marché*.

* Les lots n°3 et 4 faisant l'objet d'une procédure adaptée, leurs fourchettes de prix maximum reste en deçà des seuils fixés à l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

La date de démarrage du contrat est fixée au 1^{er} mars 2018. Les prestations quand à elles débuteront au 1^{er} mai 2018 (date de fin de l'ancien marché).

La durée du contrat est fixée à 4 ans à compter du 1^{er} mars 2018.

La commission d'appel d'offres choisira le titulaire des deux premiers lots selon les critères pondérés suivants :

Lot n°1 - "Collecte des déchets diffus spécifiques au sein des déchèteries intercommunales fixes et mobiles ainsi que des centres techniques municipaux des communes adhérentes à la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc":

- Prix – 45%

- Valeur Technique (conformément aux réponses apportées aux items du bordereau des réponses techniques) – 30%
- Valeur Environnementale (conformément aux réponses apportées aux items du bordereau des réponses environnementales) – 25%

Lot n°2 - "Traitement des déchets diffus spécifiques issus des déchèteries intercommunales fixes et mobiles ainsi que des centres techniques municipaux des communes adhérentes à la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ":

- Prix – 40%
- Valeur Technique (conformément aux réponses apportées aux items du bordereau des réponses techniques) – 30%
- Valeur Environnementale conformément aux réponses apportées aux items du bordereau des réponses environnementales) – 30%

Lot n°3 - " Collecte et traitement des huiles de vidange usagées issues des déchèteries intercommunales fixes et des services techniques municipaux.":

- Prix – 40%
- Valeur Technique (conformément aux réponses apportées aux items du bordereau des réponses techniques) – 30%
- Valeur Environnementale conformément aux réponses apportées aux items du bordereau des réponses environnementales) – 30%

Lot n°4 - "Traitement des déchets diffus spécifiques issus des déchèteries intercommunales fixes et mobiles ainsi que des centres techniques municipaux des communes adhérentes à la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ":

- Prix – 40%
- Valeur Technique (conformément aux réponses apportées aux items du bordereau des réponses techniques) – 30%
- Valeur Environnementale conformément aux réponses apportées aux items du bordereau des réponses environnementales) – 30%

Le Bureau communautaire est donc amené à se prononcer.

DÉCIDE :

- 1) *d'approuver la procédure d'appel d'offres ouvert relative à la collecte des déchets diffus spécifiques au sein des déchèteries intercommunales fixes et mobiles ainsi que des centres techniques municipaux des communes adhérentes de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;*
- 2) *d'adopter à cet effet le dossier de consultation des entreprises ;*
- 3) *de donner tout pouvoir à Monsieur le Président, ou à son représentant, pour signer les marchés à venir et tous documents s'y rapportant ;*
- 4) *de donner tout pouvoir à Monsieur le Président, ou à son représentant, pour signer les marchés négociés ou toute autre procédure qui pourraient être mis en œuvre en cas de procédure déclarée sans suite ;*
- 5) *que les crédits afférents à ces dépenses sont prévus au budget de la communauté d'agglomération en section de fonctionnement.*

M. le Président soumet la décision au vote des membres du Bureau.

Nombre de présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

Le projet de décision mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Fait à Versailles, le 19 octobre 2017.



Pour le Président et par délégation,

Olivier BERTHELOT

Directeur Général des Services